

LAMAZIÈRE-BASSE



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2016 N° 2016/6

L'an deux mille seize, le 12 juillet, à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni en Mairie sous la présidence d'Alain GUEGUEN, Maire.

Présents : Alain GUEGUEN, Maire, Roselyne LACÔTE, Christophe BOYON, Adjoints, Patrick LAPORTE, Héléne COURTOIS, Dominique BREUIL, Elodie DARTIGUEPEYROU, Nadège GUILLE Conseillers.

Absents excusés : Elodie DARTIGUEPEYROU, donne procuration à Roselyne LACÔTE ; Philippe LABEL.

Secrétaire de séance : Dominique BREUIL

Approbation des Conseils municipaux des 22 avril et 10 juin 2016

Attribution du logement de la Poste

5 dossiers ont été déposés en mairie.

A la majorité le Conseil municipal attribue le logement de la Poste à Mme Marion SAURET, institutrice en poste à Lamazière-Basse à compter du 1er septembre 2016.

8 votants : demande de Mme Marion SAURET : 5 votes pour, demande de Mme Laure MOALLIC : 3 votes pour

Projet de fusion-extension de l'intercommunalité

Délibération n° 1 : approbation du périmètre de la fusion.

8 votants : 4 abstentions, 4 votes pour

Délibération n°2 :

- approbation du nom : Haute Corrèze communauté ;
- approbation du siège : 23 parc d'activité du Bois Saint Michel 19200 Ussel ;
- approbation des modalités de calcul du droit commun pour arrêter la composition du conseil communautaire.

8 votants : 4 abstentions, 4 votes pour

Fond national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2016

Délibération n°1 : Approbation de la répartition dérogative proposée par la Communauté de communes des Gorges de la Haute Dordogne, soit pour la commune un prélèvement de 14 816 € au lieu de 15 687 €.

8 votants : 8 votes pour

Délibération n°2 : Décision modificative n°3, pour le paiement du FPIC 12 000 € avaient été prévus au budget, il manque 2 816 €, arrondis à 2820 €.

Compte	Désignation	Dépense diminution	Dépense augmentation
D 625	Déplacements, missions et réceptions	2 820,00 €	
D 73925	Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales		2 820,00 €

8 votants : 8 votes pour

Location du plancher communal

Pour le bal du 14 juillet les employés communaux ont fabriqué un plancher qui sera loué au tarif suivant :

- associations et particuliers de la commune : 60 euros
- associations ou particuliers extérieurs à la commune : 100 euros

Durée de la location : 3 jours

Caution : 500 euros

Aménagement du ruisseau de la Roubigne

La commune de Lamazière-Basse et la Cellule Opération Rivières (COR) de la Communauté de communes procèdent à la restauration de la continuité écologique sur le ruisseau de la Roubigne (Gane Toupie) par la pose d'une buse. L'opération (coût estimé 1 400 €) sera financée par le reliquat de la voirie.

Questions diverses

Restauration de l'église

Le dossier de consultation pour la recherche d'un maître d'oeuvre a été soumis à l'étude du Conseil municipal. Il a été élaboré par M. Brière, technicien de la DRAC dans le cadre de l'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage), prestation gratuite.

Dossier eau

Des travaux sont prévus sur le réservoir de la Zotte : remplacement de canalisations défectueuses, remise en état d'une pompe de secours, installation d'un système automatique de chloration ;
A l'initiative de M. le Maire, une réunion s'est tenue à la Sous-Préfecture d'Ussel en présence de représentants de la Préfecture, du Conseil Départemental, de la Communauté de Communes des Gorges de la Haute-Dordogne, de la DDT service de l'environnement, de la police de l'eau et des risques, de l'ONEMA, de l'ARS, de l'agence de l'eau Adour Garonne de la Corrèze et de la Gendarmerie. L'origine de la pollution des captages n'a pas encore été identifiée. M. le Maire a demandé l'étendue du périmètre de sécurité autour des captages. Elle sera conditionnée à l'expertise d'un hydrogéologue et à l'autorisation de la Préfecture. Un compte rendu officiel de la Sous-Préfecture est en attente.

Tour Cycliste du Limousin le 18 août

22 équipes professionnelles, 50 caravanes publicitaires traverseront la commune, intersection D 991/D 088 (cimetière) aux alentours de 13h55-15h00. Pour sécuriser cet événement un appel à 14 signaleurs est lancé avec, en récompense, un tee shirt et un rafraîchissement offerts par la Mairie!
Merci de vous inscrire auprès de la secrétaire.

Prochain Conseil municipal : Jeudi 8 septembre à 20 heures 15

